Nom, Prénom le …………………..

Professeur(e) des écoles

*Adresse administrative*

*Mail académique*

 A Monsieur l’Inspecteur d’Académie

Directeur Académique des Services de l’Education Nationale
de Meurthe-et-Moselle

**Objet :** Saisine de la CAPD concernant une décision individuelle me concernant, prévue au titre III, article 25 du Décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

Monsieur l’Inspecteur d’Académie,

Suite à la réponse négative de votre part à ma demande **d’autorisation de temps partiel / de mise en disponibilité** (*Choisir l’objet de la demande*) en date du (*préciser la date de la réponse de l’administration notifiant le refus)*, j’ai l’honneur par la présente de saisir la CAPD pour que cette décision soit portée à la connaissance de la commission en espérant que cela conduise à une révision de la décision de Monsieur le DASEN.

Je porte à la connaissance de la Commission les éléments suivants justifiant ma demande (*Présentation des éléments justifiant la demande et nécessitant d’être portés à la connaissance) :*

........................

Dans l’attente d’une réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur l’Inspecteur d’Académie, l’expression de ma considération distinguée.

Signature